RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Cerema
CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN

Documentation des Données foncières

Extrait de la documentation en ligne



DOCUMENTATION

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
Liberté
Égalité
Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Cerema
CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN

Le Cerema est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique, présent partout en métropole et dans les Outre-mer grâce à ses 26 implantations et ses 2 400 agents. Détenteur d'une expertise nationale mutualisée, le Cerema accompagne l'État et les collectivités territoriales pour la transition écologique, l'adaptation au changement climatique et la cohésion des territoires par l'élaboration coopérative, le déploiement et l'évaluation de politiques publiques d'aménagement et de transport. Doté d'un fort potentiel d'innovation et de recherche incarné notamment par son institut Carnot Clim'adapt, le Cerema agit dans 6 domaines d'activités : Expertise & ingénierie territoriale, Bâtiment, Mobilités, Infrastructures de transport, Environnement & Risques, Mer & Littoral.

Site web : www.cerema.fr

Avertissement

Ce document est extrait de la documentation en ligne, disponible sur le site https://doc-datafoncier.cerema.fr/, qui est mise à jour en continu. Ce document n'est donc valable qu'à un instant t, et le lecteur est invité à aller consulter la documentation en ligne pour bénéficier des dernières nouveautés.

Ce guide est un guide technique renseignant sur le contenu, les limites et la manière d'utiliser la base de données « Fichiers fonciers ». Pour d'autres questions (modalités d'accès, études réalisées…), le lecteur est invité à consulter le site https://datafoncier.cerema.fr

Cette documentation, évolutive, peut cependant encore contenir des erreurs ou coquilles. Si vous relevez une erreur dans celle-ci, n'hésitez pas à nous en faire part par mail via la boite datafoncier@cerema.fr

Table des matières

- Ancienneté
 - ❓ Présentation des indicateurs
 - ❓ Variables correspondantes
 - ⚙ Construction de l'indicateur
 - ❓ Chiffres-clés
 - ⚠ Limites

Ancienneté

Présentation des indicateurs

Cette famille d'indicateurs décrit l'ancienneté des logements à partir de leur date de construction, telle qu'enregistrée dans les Fichiers fonciers.

Les logements sont répartis en grandes périodes de construction :

- Avant 1949
- 1949 à 1974
- 1975 à 1999
- Après 1999
- Non renseigné

Les indicateurs permettent de :

- caractériser l'âge du parc de logements
- identifier des enjeux liés :
 - à la rénovation énergétique
 - à l'adaptation du parc
 - à la qualité du bâti
- analyser les grandes phases de développement urbain d'un territoire

Variables correspondantes

VARIABLE	DEFINITION	SOURCE
ff25_anc_av49	Date de construction avant 1949	Fichiers fonciers 2025
ff25_anc_4974	Date de construction comprise entre 1949 et 1974	Fichiers fonciers 2025
ff25_anc_7599	Date de construction comprise entre 1975 et 1999	Fichiers fonciers 2025
ff25_anc_ap99	Date de construction après 1999	Fichiers fonciers 2025

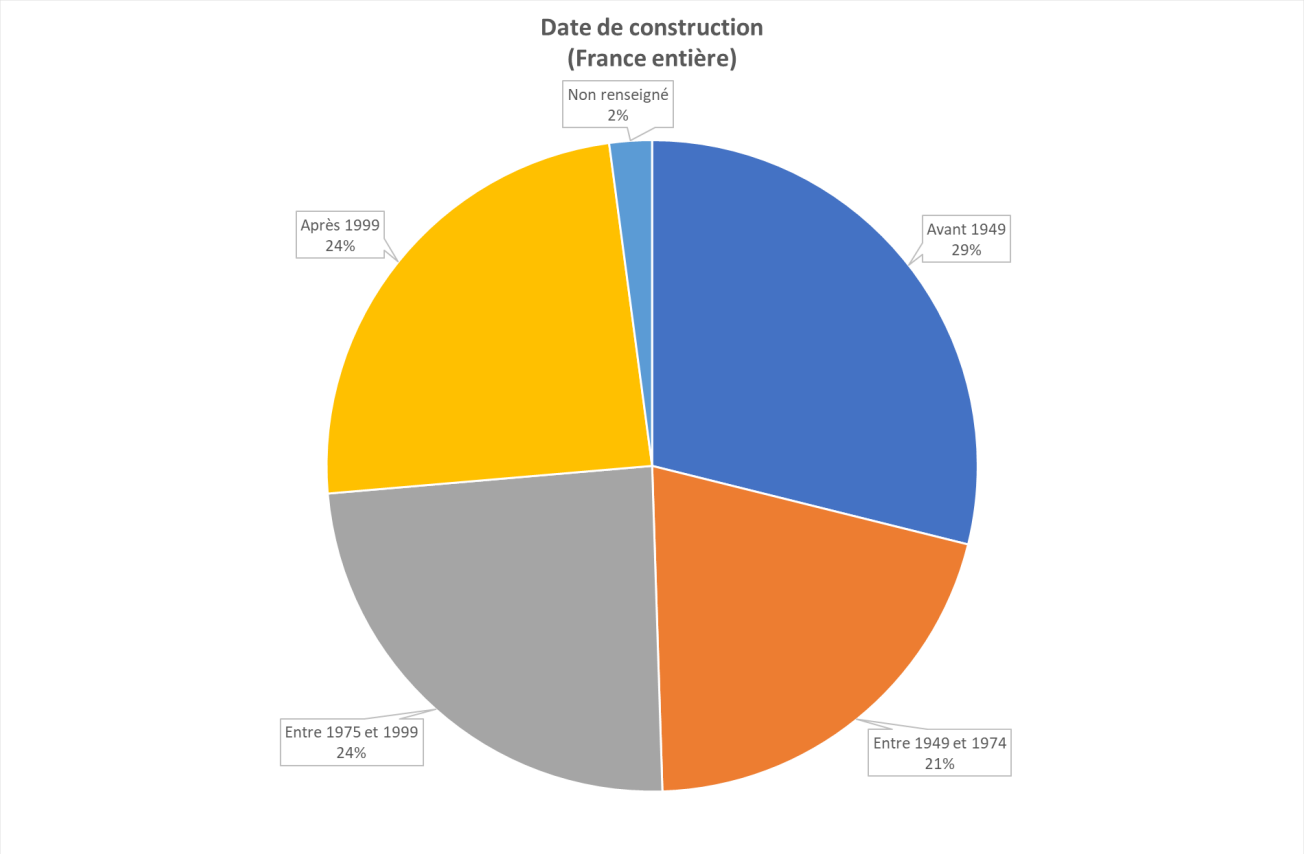
ff25_anc_z	Date de construction non renseignée	Fichiers fonciers 2025

⚙ Construction de l'indicateur

L'indicateur est calculé à partir de la variable jannath (année de construction), en ne conservant que les logements (logh = 't').

```
SELECT
  count(idlocal) FILTER (WHERE logh = 't' AND jannat::integer < 1949 AND jannat::integer >= 1000) AS ffannee_a
  count(idlocal) FILTER (WHERE logh = 't' AND jannat::integer >= 1949 AND jannat::integer < 1975) AS ffannee_a
  count(idlocal) FILTER (WHERE logh = 't' AND jannat::integer >= 1975 AND jannat::integer < 2000) AS ffannee_a
  count(idlocal) FILTER (WHERE logh = 't' AND jannat::integer >= 2000) AS ffannee_anc_ap99,
  count(idlocal) FILTER (WHERE logh = 't' AND (jannat::integer < 1000 OR jannat::integer IS NULL)) AS ffannee_
FROM ff_fr.fr_pb0010_local_annee
```

❓ Chiffres-clés



⚠ Limites

La variable jannath peut correspondre à une nouvelle construction, mais aussi à une réhabilitation lourde sur un local, voire d'un agrandissement si celui-ci est jugé conséquent.

Les modalités de mise à jour de jannath peuvent être différentes selon les pratiques locales des centres des impôts.